

12° Ne vous plaignez jamais volontairement et avec murmure des créatures dont Dieu se sert pour vous affliger. Distinguez pour cela trois sortes de plaintes dans les maux. La première est involontaire et naturelle : c'est celle du corps qui gémit, qui soupire, qui se plaint, qui pleure, qui se lamente ; quand l'âme, comme j'ai dit, est résignée à la volonté de Dieu dans sa partie supérieure, il n'y a aucun péché. La seconde est raisonnable : c'est quand on se plaint et découvre son mal à ceux qui peuvent y mettre ordre, comme un supérieur, un médecin : cette plainte peut être imparfaite quand elle est trop empressée, mais elle n'est pas péché. La troisième est criminelle : c'est lorsqu'on se plaint du prochain pour s'exempter du mal qu'il nous fait souffrir ou pour se venger, ou qu'on se plaint de la douleur que l'on souffre, en consentant à cette plainte et y ajoutant l'impatience et le murmure.

13° Ne recevez jamais aucune croix sans la baiser humblement, avec reconnaissance, et quand Dieu tout bon vous aura favorisés de quelque croix un peu considérable, remerciez-l'en d'une manière spéciale et l'en faites remercier par d'autres, à l'exemple de cette pauvre femme, qui, ayant perdu tout son bien par un procès injuste qu'on lui suscita, fit aussitôt dire une messe d'une pièce de dix sous qui lui restait, afin de remercier Dieu de la bonne aventure qui lui était arrivée.

14° Si vous voulez vous rendre dignes de

rece
part
gez-v
dire
quel
que
disan
Jésus
quel
de q
quez,
un p
perso
prive
Avez
pour
endro
vous,
rellen
Allez-
êtes v
toujou
mille
insens
se mē
on en
vous a
Seigne
sur b
grâces
croix
gloire